



CICR

Inventaire
D EUR GRECE1,
Activités de la délégation en Grèce pendant la
Deuxième Guerre mondiale
1940-1947

Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« ¹ Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

² Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	6

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, D EUR GRECE1-001

1. Description sommaire

1.1 Identification

Référence

D EUR GRECE1.

Intitulé / Analyse

Activités de la délégation en Grèce pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Dates

1940-1947.

Niveau de description

Série.

Importance matérielle et support de l'unité de description

Métrage : 1.00 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

1.2 Contexte

Nom du producteur

Délégation en Grèce - ATHENES.

Histoire administrative

La délégation d'Athènes est créée avant les événements militaires proprement dit, dès le début de la guerre germano-italo-grecque. Le 28 octobre 1940, l'Italie envahit la Grèce. Immédiatement, le délégué Robert Brunel propose ses services pour représenter non plus les intérêts des allemands et des italiens internés, mais pour représenter les intérêts grecs.

Le CICR déploie son activité traditionnelle fondée sur les principes de la Convention de Genève de 1929, en faveur des prisonniers de guerre et des internés civils. Les visites de camps et la transmission des listes de prisonniers de guerre commencent.

L'autre pan important de l'activité du CICR se trouve être l'aide et le ravitaillement à la population civile grecque. L'activité de secours du CICR débute en juillet 1941. D'octobre 1941 à août 1942, une importante action est menée par le Croissant-Rouge turc, qui achète des quantités considérables de vivres pour le compte de la "Greek War Relief Association" ; le CICR s'occupe de la distribution. Ces vivres sont transportés par le navire "Kurtulus" qui fait naufrage lors de son sixième voyage, puis par le navire "Dumlupinai".

En octobre 1941, la délégation du CICR crée la "Commission de gestion des envois de vivres du CICR", organe destiné à assurer la distribution et le contrôle des marchandises provenant d'outre-mer. A noter que le chef de la délégation du CICR à Athènes préside le Comité de Haute Direction, organe de liaison entre les organismes de distribution et les autorités d'occupation.

En juin 1942, avec l'accord des autorités italiennes, la délégation d'Athènes fonctionne avec des délégués du CICR, mais également avec des membres des Croix-Rouge suisse et suédoise. Elle est alors composée de 15 personnes, sans compter le personnel subalterne grec.

Fin août 1942, Jean d'Amman rejoint Robert Brunel à Athènes. Ce dernier quitte la Grèce en mars 1943.

L'action du CICR s'étend aussi à la ville de Salonique. En automne 1941, le délégué du CICR sur place mène de nombreuses négociations pour fixer le sort et le statut des prisonniers de guerre britanniques qui, pour la plupart, se trouvent rassemblés à Salonique, en attendant d'être transférés en Allemagne ou en Crète. En février 1943, le Dr René Burckhardt est envoyé comme délégué à Salonique ; il s'occupe dans un premier temps de visiter les camps de prisonniers de guerre grecs.

En juillet 1942, la Mission de la Croix-Rouge suisse débute son action ; elle s'occupe essentiellement de l'organisation des secours aux enfants.

Le 18 octobre 1944, le Gouvernement d'union nationale entre dans la capitale grecque libérée. Une organisation militaire britannique, la Military Liaison, est provisoirement chargée de l'approvisionnement du pays. La délégation du CICR ne ferme pas véritablement car la guerre civile éclate dès décembre 1944.

Histoire de la conservation

Les archives ont été envoyées à Genève en avril 1956, à la fermeture de la délégation d'Athènes, en même temps que le versement des archives de la guerre civile.

1.3 Contenu et structure

Présentation du contenu

La série concerne l'activité de la Délégation du CICR en Grèce pendant la Deuxième Guerre mondiale notamment les secours. Elle se compose de correspondance, de mémorandums, de rapports, de listes nominales, de cartes de distribution, de formulaires divers.

Evaluation, tris et éliminations, sort final

Aucune élimination n'a eu lieu. Un pré-conditionnement a été réalisé afin d'ôter les éléments en métal, en plastique et en caoutchouc. Les documents sont classés dans des contenants neutres.

Accroissements

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

Mode de classement

Le classement d'origine a été respecté.

1.4 Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Interne

Conditions de reproduction

La reproduction est soumise à autorisation.

Langue et écriture des documents

Français et grec

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Les documents sont constitués en liasses et dossiers.

Instruments de recherche

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent inventaire.

1.5 Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

La série D EUR GRECE1 est conservée par les Archives du CICR.

Existence et lieu de conservation de copies

Il n'existe pas de copie de la série.

Sources complémentaires

ACICR, D EUR GRECE2, Activités de la délégation en Grèce pendant la guerre civile, 1945-1956

ACICR, D EUR GRECE3, Activités de la délégation en Grèce durant le Régime des Colonels, 1965-1971

ACICR, B SEC CGSG, Commission de gestion des secours à la Grèce, 1940-1946

Bibliographie

PAPASTROS, Evang., Commission de gestion des envois des vivres du CICR en Grèce, Rapport final sur son activité, octobre 1941-août 1942, 1945

Rapport du CICR sur son activité pendant la Deuxième Guerre mondiale (1er septembre 1939-30 juin 1947), volume 3, Actions de secours, CICR, Genève, 1948

Rapport sur la Mission de la Croix-Rouge suisse en Grèce, juillet 1942-juin 1945, Imprimerie de la Société hellénique d'éditions, Athènes, 1948

1.6 Notes

Rien à signaler.

1.7 Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Description rédigée par Pauline Debionne et Marie Mériaux.

Règles ou conventions

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

Date(s) de la description

L'inventaire en a été établi entre octobre et décembre 2003.

2. Répertoire

D EUR GRECE1-001	Correspondance générale envoyée par les délégués aux autorités	04.01.1942 - 25.02.1947
D EUR GRECE1-002	Correspondance générale avec les Croix-Rouges et les organisations	12.03.1942 - 05.03.1945
D EUR GRECE1-002.01	Croix-Rouge allemande	14.12.1942 - 07.02.1945
D EUR GRECE1-002.02	Croix-Rouge américaine	12.03.1942 - 19.09.1944
D EUR GRECE1-002.03	Croix-Rouge britannique	14.04.1942 - 16.09.1943
D EUR GRECE1-002.04	Croix-Rouges bulgare, portugaise et belge	21.07.1943 - 24.08.1944
D EUR GRECE1-002.05	Croix-Rouge italienne	12.11.1942 - 21.06.1943
D EUR GRECE1-002.06	Croix-Rouge hellénique	10.08.1942 - 05.03.1945
D EUR GRECE1-002.07	Croix-Rouge suédoise	10.12.1942 - 21.06.1943
D EUR GRECE1-002.08	Croix-Rouge suisse	08.05.1942 - 05.03.1945
D EUR GRECE1-002.09	Mission de la Croix-Rouge suisse	16.08.1942 - 01.09.1943
D EUR GRECE1-002.10	Correspondance générale envoyée par la délégation du CICR en Grèce aux délégations d' Athènes et de Thessalonique	12.06.1942 - 12.10.1943
D EUR GRECE1-003	Correspondants locaux, correspondance générale et rapports	07.02.1943 - 26.05.1945
D EUR GRECE1-004	Correspondance de et pour Genève, correspondance de la délégation et bordereaux d'envois	07.11.1940 - 29.05.1945
D EUR GRECE1-004.01	Généralités	07.11.1940 - 05.03.1945
D EUR GRECE1-004.02	Lettres du délégué-adjoint Adrien Lambert	17.02.1944 - 20.03.1944
D EUR GRECE1-004.03	Lettres du chef de délégation Beat de Glutz	27.12.1943 - 17.09.1944
D EUR GRECE1-004.04	Lettres de couverture	12.01.1944 - 16.03.1945
D EUR GRECE1-004.05	Télégrammes	17.01.1944 - 23.02.1945
D EUR GRECE1-004.06	Requêtes diverses	10.04.1944 - 03.11.1944
D EUR GRECE1-004.07	Correspondance et notes relatives au personnel de la délégation	06.10.1943 - 19.12.1944
D EUR GRECE1-004.08	Passeports, visas, voyages	29.12.1943 - 29.03.1945
D EUR GRECE1-004.09	Notes et télégrammes de Genève	01.12.1943 - 04.04.1945
D EUR GRECE1-004.10	Bordereaux d'envois	03.12.1943 - 29.05.1945

D EUR GRECE1-005	Mémoires, comptes rendus de réunions et correspondance relatifs à la mission humanitaire de la Military Liaison (ML) et de la United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA)	15.12.1944 - 10.05.1945
D EUR GRECE1-006	Secours américains. Correspondance, listes de bénéficiaires, cartes de distribution, formulaires	11.11.1942 - 17.03.1945
D EUR GRECE1-007	Listes des noms des prisonniers de guerre de passage à Salonique	11.12.1943 - 02.07.1945
D EUR GRECE1-008	Relevés mensuels du mouvement des dépôts pour les prisonniers de guerre et les invalides à Salonique	30.09.1943 - 30.04.1945
D EUR GRECE1-009	Secours Salonique, colis aux invalides et aux détenus politiques grecs	18.09.1943 - 11.08.1945
D EUR GRECE1-010	Secours Salonique, listes des organisations des mutilés grecs de divers villages tombant sous la section de Salonique (y compris Salonique)	01.02.1943 - 28.02.1943
D EUR GRECE1-011	Secours Salonique, listes des organisations des mutilés grecs de divers villages tombant sous la section de Salonique (y compris Salonique)	01.03.1943 - 31.03.1943
D EUR GRECE1-012	Secours Salonique, listes des organisations des mutilés grecs de divers villages tombant sous la section de Salonique (y compris Salonique)	01.04.1943 - 30.04.1943
D EUR GRECE1-013	Secours Salonique, listes des organisations des mutilés grecs de divers villages tombant sous la section de Salonique (y compris Salonique)	01.05.1943 - 31.05.1943
D EUR GRECE1-014	Secours Salonique, listes de distribution et reçus signés à Thessalonique	01.07.1943 - 31.07.1943
D EUR GRECE1-015	Secours Salonique, listes des organisations des mutilés grecs de divers villages des districts de Salonique	01.10.1943 - 31.10.1943